

Un poème à la gloire de Bonne-Espérance.
Le *De origine et progressu cultus beatae
Mariae in Bona-Spe* de Philippe Brasseur
(1597-1659)
— Deuxième partie —

Charly De Maré

Louvain-la-Neuve, le 10 février 2021

[Extrait des [Folia Electronica Classica](#), t. 41, janvier-juin 2021]

Un poème à la gloire de Bonne-Espérance.
Le De origine et progressu cultus beatæ Mariæ in Bona-Spe
de Philippe Brasseur (1597-1659) :
édition, traduction et commentaire (deuxième partie)

Charly De Maré

[<Charly.De.Mare@ulb.be>](mailto:Charly.De.Mare@ulb.be)

Liminaire

La [première partie](#) de ce travail a été publiée dans la livraison précédente de la revue. Elle était consacrée à l'introduction générale de notre sujet, à l'édition et à la traduction du « Poème à la gloire de Bonne-Espérance ». Comme annoncé, la deuxième et dernière partie, publiée ici, est consacrée au commentaire du texte : sur la base de notes historiques rédigées à partir d'ouvrages plus récents, nous chercherons à éclairer certains passages du texte ou à réexaminer des faits évoqués par son auteur. Nous nous pencherons notamment sur le culte marial et la dévotion à la Vierge dans nos pays au temps des Archiducs. Le retour au texte original et sa traduction précise ont permis de confronter les données historiques sur certains éléments et, ainsi, d'enrichir la compréhension de l'histoire du culte marial à Bonne-Espérance. Les informations rassemblées sont révélatrices de la situation des monastères belges du XIII^e au XVII^e s.

4. Notes historiques

Dans cette partie, nous revenons sur certains éléments significatifs présents dans le texte, afin de replacer les événements relatés dans le contexte de l'histoire du culte de Notre-Dame de Bonne-Espérance. Pour ce faire, nous nous basons essentiellement sur les travaux des chanoines Grégoire et Milet, ainsi que sur un article de L. Chevalier¹. De nombreux travaux ont été écrits sur Notre-Dame de Bonne-Espérance et son abbaye, mais peu d'auteurs ont fait l'effort de revenir aux sources dans le but d'y donner accès et de fournir un aperçu de l'histoire de son culte, excepté l'abbé Grégoire qui publie des « notes historiques » à ce sujet en 1905 dans un livret sur le couronnement de la statue de Notre-Dame.

4.1. Le culte marial et la dévotion à la Sainte Vierge dans nos pays au temps des Archiducs

Les Archiducs d'Autriche Albert et Isabelle, Princes des Pays-Bas autrichiens, Comtes de Hainaut, portèrent un « intérêt particulier à la restauration religieuse dans nos provinces matériellement et moralement ravagées par les révolutionnaires protestants »². Dans ce contexte, les Archiducs contribuèrent grandement à la restauration de l'abbaye de Bonne-Espérance et de son église après les destructions dues aux troupes de Guillaume d'Orange-Nassau. Ils aidèrent donc Bonne-Espérance à restaurer son église, « remeubler son sanctuaire » et « regarnir son vestiaire » liturgique³. Dans la lettre dédicatoire par laquelle il offrit en 1621 les œuvres de Philippe de Harvengt à l'Archiduc, l'abbé Nicolas Chamart dit ainsi à Albert : « Votre Altesse nous a encouragé à restaurer notre maison et notre temple ruinés, elle nous y a aidé de sa munificence toujours si libérale pour les endroits sacrés et les personnes religieuses »⁴. Plus précisément, les Archiducs voulaient rendre à nouveau possibles la célébration de la messe et le retour de la Sainte Image dans sa chapelle⁵.

Le 6 juillet 1616, les Archiducs, accompagnés de toute leur Cour, font une entrée solennelle à l'abbaye de Bonne-Espérance. Passant par le cloître gothique, la Cour se dirige vers l'église, où elle prend place dans le chœur de l'abbatiale gothique, flanqué par les stalles toutes neuves des chanoines. Les Archiducs assistent à la première messe dans l'édifice restauré, célébrée par l'abbé Chamart.

Voici comment se présentait cette abbatiale gothique lors de cette messe inaugurale marquant la fin de sa restauration⁶. L'édifice était « élevé et spacieux » et

¹ GRÉGOIRE 1905 ; CHEVALIER 1922 ; MILET 1994.

² CHEVALIER 1922, p. 98.

³ CHEVALIER 1922, p. 103.

⁴ CHEVALIER 1922, p. 99-100.

⁵ GRÉGOIRE 1905, p. 23.

⁶ L'abbaye étant dévastée après l'incendie de 1568, de grands travaux devaient être menés. L'abbé Jean Treux entreprit les réparations les plus urgentes, mais il ne put restaurer l'abbatiale gothique par manque de moyens, de même que son successeur, l'abbé Jean Luc, qui parvint néanmoins à réparer le chœur en 1598. C'est donc seulement sous la prélatrice de Nicolas Chamart que l'édifice fut restauré. Voir GRÉGOIRE 1905, p. 22.

faisait 64 m de long sur 26 m de large dans les nefs⁷. En 1277, le clocher s'était écroulé, écrasant la moitié de la nef. L'abbatiale gothique fut donc raccourcie et passa de 102 à 64 m de long, conservant néanmoins « l'allure de cathédrale »⁸ qu'elle avait à l'origine. Comme l'atteste Brasseur (v. 153-154 : *templa instaurata et primae reddita formae*), le style gothique fut conservé pour les restaurations, mais on s'inspira des goûts de la Renaissance pour l'ornementation⁹. Dans le chœur se trouvaient « cinq chapelles absidales avec leurs nervures et leurs baies gothiques » (voir le plan dans l'introduction générale). Au centre du chœur dans le fond du sanctuaire se trouvait la chapelle de Notre-Dame¹⁰. En effet, au Moyen Âge, les chapelles du fond étaient toujours dédiées à la Sainte Vierge. Dans la chapelle de Notre-Dame, on pouvait voir les armes du Comté de Hainaut et du Duché de Bavière suspendues des deux côtés de la statue. L'autel était orné d'un magnifique retable¹¹ en pierre blanche, représentant la mort de la Sainte-Vierge entourée des apôtres (*Carmen*, v. 144-152). En outre, un jubé¹² en marbre fin fermait la chapelle centrale, celle de Notre-Dame, dont on pouvait apercevoir la statue « à travers les meneaux et les entrelacs »¹³ de la clôture. C'est l'abbé Jean Deppe qui, en 1555, fit fermer la chapelle par cette grille en pierre ouvragée¹⁴ (Gislebert de Mons, *Chronicon Hannoniense*, p. 471).

Le Doyen de Binche, le chroniqueur Gilles Waulde mentionne, dans sa *Chronique de Lobbes* (p. 484), le soutien des Archiducs à la réparation de l'édifice¹⁵ : « L'an 1568, Guillaume de Nassau, Prince d'Orange hérétique, avec son armée passa par la Comté de Haynau. Entre les autres malheurs qu'il fit : il brusla le beau Monastère et l'Église majestueuse de Bonne-Espérance, la veille de Saint Martin, le dixiesme de Novembre. Personne ne jugeoit que telle ruine d'un bastiment si hardy se peust redresser : nonobstant ce, Monsieur le R. Prélat moderne, Frère Nicolas Chamart natif de la ville de Mons, parvenu à l'estat (d'abbé) l'an 1607, poussé du zèle de l'honneur de Dieu, et de la Maison, tout au commencement s'est mis à la réparer, estant encouragé par la piété et dévotion de nos Souverains Princes les Archiducs d'Autriche Albert et Isabelle, Comtes de Haynau, etc., lesquels ont libéralement et royalement contribué à un ouvrage de si grande importance (...) ». Évoquant la magnificence retrouvée des lieux grâce aux Archiducs, Brasseur, dans la préface de ses *Luminaria duo, etc.* dédiés à l'abbé Chamart, annonce que « dans les temps futurs l'église de Bonne-Espérance

⁷ CHEVALIER 1922, p. 99-100.

⁸ CHEVALIER 1922, p. 100.

⁹ GRÉGOIRE 1905, p. 23.

¹⁰ GRÉGOIRE 1905, p. 19.

¹¹ Dans le retable du nouvel autel de Notre-Dame, on avait prévu trois niches destinées à abriter des reliques. Dans une des niches latérales, on déposa une chasse en vermeil contenant les reliques de cinq pontifes et de cinq vierges. En décembre 1616, la niche centrale accueillit une chasse similaire renfermant les restes de saint Frédéric. Ils furent transférés à Bonne-Espérance le jour de la Saint-Nicolas (MAGHE 1704, p. 519). La troisième niche était encore vide en 1630 (BRASSEUR, *Luminaria duo, etc.*, p. 32). Des statues de saint Norbert et de saint Augustin, les deux patrons de l'Ordre, flanquaient l'autel de Marie. Voir GRÉGOIRE 1905, p. 23-24.

¹² Tribune formant une clôture de pierre ou de bois entre le chœur et la nef.

¹³ CHEVALIER 1922, p. 100.

¹⁴ Brasseur en fait mention en page 10 du *Luminaria duo, etc.* dans son *Ecclesiae Bonae-Spei magnificentia*.

¹⁵ CHEVALIER 1922, p. 101.

proclamera son zèle extraordinaire pour la beauté de sa maison rendue à son ancienne splendeur, bien mieux : enrichie avec profusion et munificence de tout ce qui peut être souhaité pour le culte »¹⁶.

Dans leur grande générosité, les Archiducs offrirent à Notre-Dame de Bonne-Espérance de nombreux présents¹⁷, qui furent inaugurés en ce jour de juillet 1616¹⁸ et dont voici la liste : deux hautes couronnes d'argent, l'une pour la Vierge et l'autre pour son Fils, une robe étincelante en soie, ornée de broderies d'or et d'argent et couverte de leurs armoiries¹⁹, destinée à orner sa statue, des bijoux, une « collection d'ornements sacrés portés par le clergé qui évolue autour de l'abbé officiant » et nommé « l'ornement d'Albert », ainsi qu'une autre collection semblable qui était conservée dans la sacristie et nommée « l'ornement d'Isabelle »²⁰. Des collections semblables d'ornements sacrés furent offertes à l'église de Binche²¹.



La couronne offerte par les Archiducs à Notre-Dame²²

Or, Brasseur évoque justement, aux vers 160-161, cet habit brillant de la Vierge offert par les Archiducs selon une coutume espagnole importée en Belgique : « La Sainte, présente en cet endroit, brille d'un vêtement magnifique (*ornatu superbo*), raidi par les bijoux et par l'or ». Cette « coutume espagnole d'habiller les statues de la Vierge semble avoir persisté à Bonne-Espérance jusqu'à la fin de l'ancien régime (...) »²³, voire même au-delà. En effet, cet habit de la Vierge se trouve mentionné dans un compte de l'abbaye en 1787, puis dans l'acte de rétrocession de la statue par la commune de Vellereille en 1833.

¹⁶ CHEVALIER 1922, p. 102.

¹⁷ Avant le pillage de l'église, les ornements de la Sainte étaient composés d'un collier de pierres précieuses, d'une grande croix d'or contenant une parcelle de la vraie croix et d'une couronne d'or. Voir MAGHE 1704, p. 481 et LEJEUNE 1874, p. 235.

¹⁸ GRÉGOIRE 1905, p. 23.

¹⁹ CHEVALIER 1922, p. 100 ; BRASSEUR, *Carmen*, v. 161 ; GRÉGOIRE 1905, p. 23.

²⁰ L'ornement d'Albert était composé de tissu d'or et l'ornement d'Isabelle de tissu d'argent. Voir GRÉGOIRE 1905, p. 23.

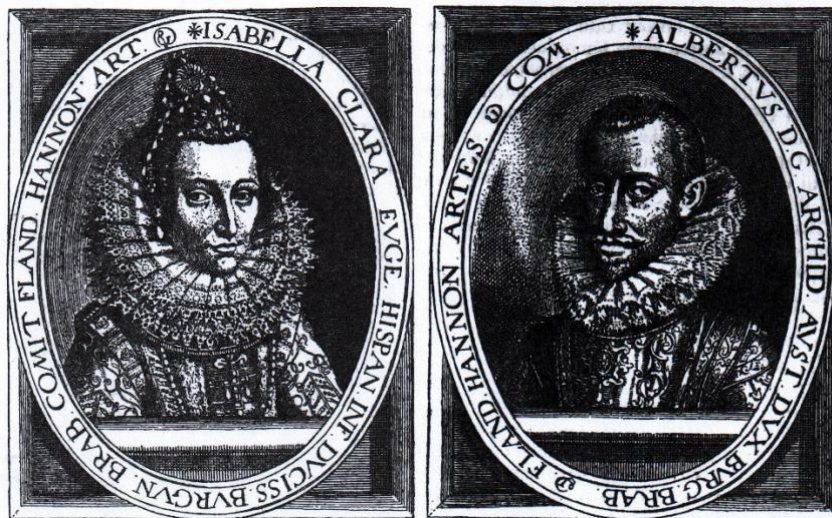
²¹ CHEVALIER 1922, p. 100.

²² Image tirée de GRÉGOIRE 1905, p. 23.

²³ Voir MILET 1994, p. 79, n. 12.

Après avoir célébré les saints mystères, l'abbé Chamart « déplaça dans la nef, dit Brasseur, l'image évoquée plus haut de la Sainte Mère, pour éviter que le chœur ne fût perturbé par les allées et venues du peuple, et il l'éleva sur un autel très fréquenté par devant l'accès au chœur » (v. 156-160). En fait, « l'affluence des pèlerins de Notre-Dame à son autel dans la chapelle du fond étant de nature à troubler les offices, on construisit devant le chœur deux nouvelles chapelles, et, à la première, un magnifique autel destiné à recevoir la statue miraculeuse »²⁴. Ensuite, après avoir déplacé la statue de Notre-Dame, l'abbé officiant l'orna de la couronne d'argent et du vêtement brillant offerts par les Archiducs²⁵.

Outre tous ces dons, les Archiducs léguèrent à l'abbaye des sommes considérables²⁶, au moment même où, sans aide, le monastère serait difficilement parvenu à se relever. Au niveau architectural, ils financèrent les « marbres magnifiques » du sanctuaire, les parements de l'autel, les stalles amples²⁷, de même que la réparation de la tour gothique, cet « obélisque élevé et élégant » (*obeliscus sublimis et elegans*), pour reprendre l'expression de Brasseur, qui surplombe toujours l'abbaye. Il convient toutefois de replacer ces largesses dans un contexte plus large : en effet, les Archiducs ont aidé et soutenu financièrement plus de 300 églises détruites ou ravagées par les protestants en Belgique²⁸. Bien que la somme exacte de tous ces dons soit inconnue en raison de la volonté des Archiducs eux-mêmes de ne pas s'en prévaloir, il est certain, comme le dit L. Chevalier, que « Bonne-Espérance fut traitée royalement par ses insignes bienfaiteurs ».



²⁴ GRÉGOIRE 1905, p. 23.

²⁵ TONDREAU 1973, p. 24.

²⁶ CHEVALIER 1922, p. 102.

²⁷ CHEVALIER 1922, p. 102.

²⁸ CHEVALIER 1922, p. 102.

L'Infante Isabelle, archiduchesse d'Espagne, et Albert, archiduc d'Autriche, gouverneurs des Pays-Bas, d'après d'anciennes estampes gravées²⁹ par H. Jacobs en 1618.

Les Archiducs apportèrent également leur concours pour pallier d'autres problèmes que les soucis pécuniers de l'abbaye. De nombreuses reliques ayant péri lors de l'incendie de 1568, l'Archiduc parvint à obtenir pour Bonne-Espérance les restes pourvoyeurs de miracles de saint Frédéric (mort en 1175), fondateur et premier abbé du Jardin de Marie, abbaye prémontrée de la Frise où les protestants avaient délaissé le saint. Cette translation de reliques (dont le crâne et un fémur du saint³⁰) fut l'occasion de grandes festivités et de grandioses cérémonies à Binche, puis à Bonne-Espérance, qui marquèrent les habitants de la région, si bien que tous les historiens en parlent³¹. C'est pourquoi Brasseur consacre une part importante de son opuscule à la vie et aux reliques de saint Frédéric, le « grand luminaire de Bonne-Espérance ». Par ailleurs, « grâce toujours à l'appui d'Albert d'Autriche, Bonne-Espérance put croire un moment qu'elle obtiendrait [l]es précieux ossements [de saint Norbert] »³². Cependant, à l'arrivée de son corps en Belgique en 1627, l'Archiduc avait déjà trépassé, de sorte que la dépouille vénérable du fondateur de l'Ordre parvint à Anvers.

Les Archiducs visitèrent l'abbaye probablement à plusieurs reprises, comme l'atteste la Chronique de l'abbé Maghe : « Ces bons princes nous aimaient beaucoup et souvent ils venaient saluer la statue de la Bienheureuse Vierge ; ils honoraient alors notre maison de leur présence plusieurs jours durant »³³. Les Archiducs désiraient ainsi encourager par leurs venues les travaux de restauration de l'abbaye et de l'église³⁴. Durant ces travaux, ils vinrent assister un dimanche à la messe qui était alors célébrée dans la salle capitulaire³⁵. Mais pourquoi portaient-ils intérêt à Bonne-Espérance ? Tout d'abord, leur château de Mariemont, qu'ils avaient fait reconstruire³⁶ dès leur arrivée en Belgique, et leur pied-à-terre à Binche étaient situés à proximité de Bonne-Espérance. Délaissant parfois le magnifique château de Mariemont, les Archiducs venaient chasser aux alentours de Binche, à proximité des terres appartenant à l'abbaye³⁷. De plus, ils connaissaient personnellement et appréciaient particulièrement l'abbé Chamart³⁸, qui avait été leur curé à Morlanwelz jusqu'en 1607, avant de devenir abbé et de procéder au redressement de sa maison religieuse avec leur soutien.

Toutefois, leur intérêt pour Bonne-Espérance est principalement dû à leur dévotion extraordinaire à la Vierge. En effet, l'Archiduc avait, dès son enfance, un culte spécial

²⁹ Voir *La Revue Latine*, 3^e année, t. 5, n° 23 (1922), p. 11 et 36.

³⁰ MILET 1994, p. 79.

³¹ CHEVALIER 1922, p. 103.

³² CHEVALIER 1922, p. 104.

³³ Sur le rôle des Archiducs, voir MAGHE 1704, p. 515. CHEVALIER 1922, p. 105.

³⁴ GRÉGOIRE 1905, p. 23.

³⁵ GRÉGOIRE 1905, p. 23.

³⁶ Le château de Mariemont avait été détruit par les troupes françaises d'Henri II.

³⁷ Notamment sur les terres de Vellereille, dont l'abbé de Bonne-Espérance était le Seigneur. CHEVALIER 1922, p. 106.

³⁸ Sur Chamart, voir MAGHE 1704, p. 514. CHEVALIER 1922, p. 107.

pour la Mère de Dieu ; il l'avait choisie pour sa protectrice au milieu des guerres et des dangers et fit construire en son honneur la splendide basilique de Montaignu. Il récitait quotidiennement l'Office de la Sainte Vierge, alors qu'il assistait à la messe et passait deux heures à prier chaque jour. Il accomplissait une neuvaine de pèlerinages à Montaignu à chaque mois de mai et visitait fréquemment le sanctuaire marial de Hal³⁹. Par son éducation espagnole et catholique, Isabelle témoignait également d'une grande piété en faveur de Marie.

Par conséquent, l'ancienneté et le caractère vénérable de la Vierge de Bonne-Espérance ne pouvait les laisser indifférents, alors que plusieurs souverains (les Comtes de Hainaut, Louis XI et Philippe II entre autres) avaient marqué l'histoire de son culte par leurs venues. Par ailleurs, L. Chevalier rappelle le rôle social⁴⁰ des abbayes à l'époque qui justifie également le soutien apporté par les Archiducs aux monastères : outre la gestion de ses terres, l'abbaye de Bonne-Espérance devait assurer le service religieux et l'entretien des églises et des cures dans 21 paroisses, payait des taxes aux souverains, possédait un hôpital et un hospice, donnait des sommes importantes d'argent comme œuvres de bienfaisance et constituait un conservatoire de la culture et de l'art.

³⁹ CHEVALIER 1922, p. 107.

⁴⁰ CHEVALIER 1922, p. 109-110.

4.2. Hommage des puissants

4.2.1. Vénération des Comtes de Hainaut



Gravure, publiée en 1661 et réalisée par François-Gilles Traizegnies, représentant Notre-Dame de Bonne-Espérance sur son trône, flanquée des armes du Hainaut (à droite) et de la Bavière (à gauche). Dans la partie inférieure se trouvent : au centre, les armes de l'abbé Augustin de Felleries avec sa devise *Fructescet ad astra* ; à droite, une église et des bâtiments (certainement l'abbaye de Bonne-Espérance) « dans un enclos flanqué de trois tours avec jardin » ; à gauche, une ville dotée de cinq tours (Binche ?)⁴⁶.

Les blasons de Hainaut et de Bavière qui flanquaient l'image de la Vierge, conservés avec soin et toujours présents à l'époque de Brasseur, sont un rappel de la demande émise autrefois par Marguerite de Hainaut⁴¹ et son époux Louis de Bavière de suspendre leurs armes de chaque côté de la statue de Notre-Dame de Bonne-Espérance (*Carmen*, v. 79- 80). L'impératrice Marguerite (1345-1357) entendait par là « attester aux siècles futurs sa piété envers Notre-Dame de Bonne-Espérance »⁴². Il semble également qu'elle apportait une offrande annuelle à la Vierge⁴³. Par ailleurs, « les pèlerins en foule venaient de loin visiter le sanctuaire de Bonne-Espérance, sollicitaient la protection de la Sainte Vierge et lui offraient de nombreux *ex-voto* qui étaient ensuite suspendus aux murs

de sa chapelle »⁴⁴, comme l'atteste le texte de Brasseur aux vers 67 à 71. Brasseur identifie ces pèlerins comme étant surtout des Hennuyers et des Bavarois, parce que les armoiries de ces régions figuraient dans la chapelle mariale⁴⁵ (voir les vers 81 à 83).

⁴¹ Marguerite de Hainaut devint Comtesse en 1345 à la mort de son frère Guillaume le Hardi.

⁴² LEJEUNE 1874, p. 235.

⁴³ TONDREAU 1973, p. 24.

⁴⁴ LEJEUNE 1874, p. 235.

⁴⁵ Ces armes furent reproduites dans la décoration de la chapelle actuelle par la maison Bressers de Gand en 1892 à la demande du chanoine Stenier, alors directeur de la Congrégation de la Sainte Vierge. Voir GRÉGOIRE 1905, p. 22.

⁴⁶ Tirée de MAGHE 1704 ; frontispice issu de *Les plaintes amoureuses de Jésus et de Marie en la croix ou sermons sur les sept paroles de Nostre Sauveur Composés et preschés par le Révérend Père F. Augustin de Felleries abbé de Bonne-Espérance de l'Ordre de Prémontré*, Mons, 1661. Pour les explications, voir MILET 1994, p. 157.

En outre, lorsqu'il narre les expressions de cette ferveur au XIV^e siècle, Brasseur décrit la statue de Notre-Dame, qu'il dit « façonnée il y a peu par le burin d'après un premier modèle » (v. 75). La statue actuelle de Notre-Dame étant aujourd'hui datée justement du XIV^e s., il est intéressant de constater que c'est dans la narration de ce siècle que Brasseur choisit d'inclure ce détail. Il faudrait alors postuler que la statue conservée aujourd'hui, qui est antérieure de trois siècles à l'œuvre de Brasseur et postérieure d'un siècle à la fondation de l'abbaye, aurait été sculptée d'après une première image, peut-être sur la base d'un prototype issu d'ateliers français⁴⁷. Y a-t-il eu par ailleurs une première statue de Notre-Dame du XIII^e au XIV^e s. ? Il est impossible de répondre à cette question, car nous ne disposons d'aucune source à ce sujet⁴⁸. D'après Brasseur⁴⁹, la statue fut sculptée pour l'abbatiale gothique consacrée en 1274 et y était visible depuis ce temps.

4.2.2. Privilèges accordés par les Souverains Pontifes

Les privilèges accordés par les Souverains Pontifes au fil du temps marquent l'approbation du culte de la Sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame de Bonne-Espérance. En 1601, l'abbé Jean Luc a obtenu du Pape Clément VIII le privilège honorifique de porter les insignes pontificaux (mitre et crosse) lors des cérémonies et en cimier au blason de l'abbaye. En effet, alors qu'il portait initialement la crosse en pal, le blason de l'abbaye présente ensuite les insignes pontificaux en cimier⁵⁰. À cette occasion, Clément VIII proclama que l'abbaye « était célèbre entre tous les monastères du même ordre, et remarquable par le grand nombre de religieux qui l'habitaient alors, aussi bien par leur vie exemplaire, leur excellente réputation et leur esprit d'observance »⁵¹. Ce privilège n'est pas mentionné dans le texte en question de Brasseur.

En revanche, le poème de Brasseur fait abondamment référence à des permissions concernant des chants spéciaux en Carême et à des indulgences durant les jours de fête. Parmi ces permissions, la bulle de Grégoire X (1275) accorda une dérogation à la coutume norbertine suivie dans le diocèse de Cambrai (voir *Cartulaire* I, p. 106)⁵². En 1274, le Pape Grégoire X accorda en effet « pour le cas où la fête de l'Annonciation tomberait en Carême, que l'on put néanmoins chanter dans l'église de Bonne-Espérance le *Te Deum* et d'autres chants, tels que l'*Alleluia*, qui seraient de nature à rehausser le culte de la Vierge » (voir *Carmen*, v. 55-60)⁵³. Ce privilège, demandé par Adam de Cousolre, fut obtenu en 1274, l'année même de la consécration de l'abbatiale gothique. Au même moment, la fête principale de Marie, qui avait lieu jusqu'alors à l'Assomption, fut transférée au jour de l'Annonciation. Les chanoines voulurent

⁴⁷ TONDREAU 1973, p. 25.

⁴⁸ TONDREAU 1973, p. 24.

⁴⁹ BRASSEUR 1650, p. 185, cité par GRÉGOIRE 1905, p. 17.

⁵⁰ GRÉGOIRE 1905, p. 20.

⁵¹ GRÉGOIRE 1905, p. 20.

⁵² GRÉGOIRE 1905, p. 19-20.

⁵³ GRÉGOIRE 1905, p. 18.

conserver instamment ce privilège au fil des siècles, au point que Brasseur observa le maintien de cet usage au XVII^e s., alors que « le chant de l'*Alleluia* en Carême était devenu une exception à l'usage universel de l'Église »⁵⁴. Cette situation explique l'insistance particulière de Brasseur à ce sujet : « Et il est permis en jour, *ce qui n'est permis nulle part ailleurs durant la semaine sainte*⁵⁵, d'entonner le chant [de louange] au son doux » (v. 202-203).

Parmi les indulgences, quelques-unes furent concédées par le pape Nicolas IV en 1290, « considérant la piété de l'endroit » (v. 61-64). L'obtention de ce privilège fut rendue possible par l'affluence massive de pèlerins au jour de fête de la Vierge dès le deuxième siècle du sanctuaire⁵⁶. Ces indulgences furent accordées « en faveur des fidèles qui visiteront le sanctuaire de Notre-Dame, aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité de la Sainte Vierge, et de saint Augustin, et à tous les jours de l'octave des mêmes fêtes » (*Cartulaire* I, p. 117). Plus tard, le nonce apostolique Ottavio de Tricarico accorda à nouveau des indulgences à la chapelle de Notre-Dame en 1603 (v. 144)⁵⁷.

4.3. La Chapelle du *Salve*

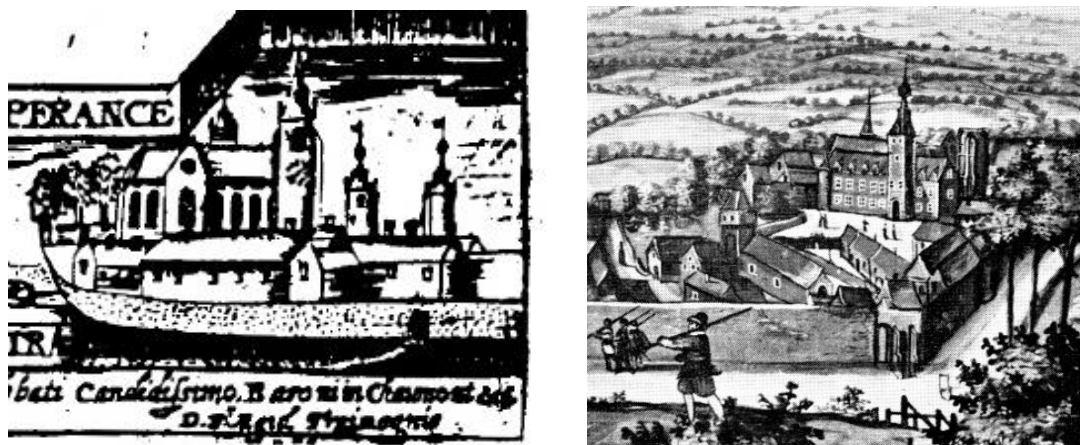
Aux vers 132 à 134 et en note à ces vers, Brasseur indique que l'autel d'une « Chapelle du *Salve* » avait échappé à l'incendie de novembre 1568 et que les reliques qui y étaient conservées étaient demeurées intactes. Nous avons mené une recherche complémentaire sur cet ancien édifice méconnu qui ne subsiste plus aujourd'hui et dont la localisation précise pose problème. Pour éclairer ce problème, il nous faut examiner deux représentations du XVII^e s.

⁵⁴ GRÉGOIRE 1905, p. 20.

⁵⁵ C'est nous qui le soulignons.

⁵⁶ GRÉGOIRE 1905, p. 24.

⁵⁷ GRÉGOIRE 1905, p. 20.



(À gauche) Gravure susmentionnée publiée en 1661 – Détail : Bonne-Espérance

(À droite) Bonne-Espérance vers 1600 (Albums de Croÿ : L'abbaye de Bonne-Espérance représentée par Adrien de Montigny pour le duc de Croÿ. Gouache. 1598. Détail. Bibliothèque nationale de Vienne, Ms. Min. 50, vol. 12, fol. 24).

Outre certains aspects symboliques, dont la séparation entre sacré et profane exprimée par un grand mur, le chanoine Milet a tenté de démontrer que « la vue de Bonne-Espérance peinte par Adrien de Montigny correspond bien à l'état des lieux tel qu'il devait se présenter à la fin du XVI^e siècle »⁵⁸. En effet, sur cette représentation, « on distingue le clocher gothique », dont la tour est dépourvue de flèche, à côté d'autres bâtiments aujourd'hui disparus », ainsi que l'église sans toiture suite à l'incendie de 1568⁵⁹. D'autres détails, dont les étangs précisément situés sur la représentation d'Adrien de Montigny, corroborent cette théorie. Toutefois, il semble que le chanoine Milet n'ait pas confronté systématiquement la représentation tirée des Albums du Duc de Croÿ avec la gravure de Bonne-Espérance réalisée en 1661 par François-Gilles Traizegnies et servant de frontispice à un ouvrage du XVII^e s. Comme on peut le voir ci-dessus, les deux illustrations présentent pourtant des ressemblances frappantes. Remarquons que les deux représentations nous permettent d'observer l'abbatiale gothique avant (à droite) et après restauration (à gauche). Il semble d'ailleurs que l'on puisse distinguer, sur l'image de gauche, la flèche élevée et l'horloge de la tour gothique installées avec l'aide des Archiducs au début du XVII^e s., alors que cette même tour est figurée sans toit sur la représentation de 1598.

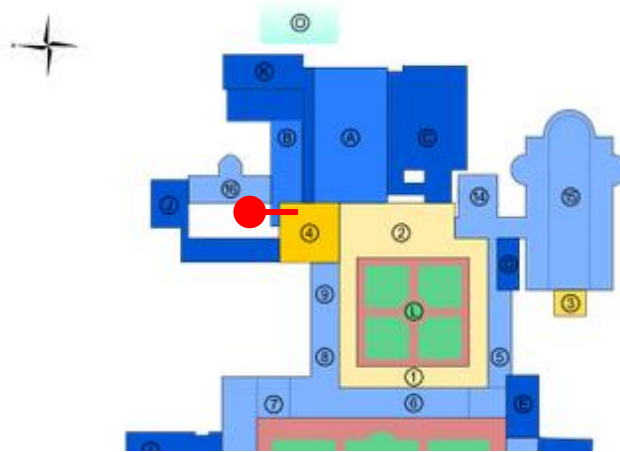
Nous nous concentrerons ici sur un détail de ces représentations. Derrière le bâtiment principal, qui n'est autre que l'abbatiale gothique, on peut apercevoir « un clocheton et une toiture »⁶⁰. Le chanoine Milet propose de l'identifier à la Chapelle du

⁵⁸ MILET 1994, p. 84.

⁵⁹ MILET 1994, p. 84-85.

⁶⁰ MILET 1994, p. 85.

Salve qui, d'après Maghe et Brasseur, avait échappé à l'incendie de 1568. Or, on peut distinguer également un clocheton et une toiture surgissant derrière le bâtiment principal sur la gravure de 1661, et, de même que dans la représentation de 1598, à proximité de zones arborées. Il se trouve justement que cette chapelle se trouvait dans les anciens jardins de l'abbaye et était située « dans la direction de l'infirmier actuelle »⁶¹ (n°16 sur le plan ci-dessous). Un petit cloître qui partait de la cuisine (n°4) et pourvu de colonnes menait à cet édifice.



Situation initiale supposée de la Chapelle du Salve (en rouge) sur la carte des bâtiments les plus anciens de Bonne-Espérance (côté est du site actuel).

Selon Gislebert de Mons dans son *Chronicon Hannoniense* (p. 213), en 1652, l'abbé de Felleries « transféra ce portique à la cour abbatiale »⁶². « Il fut surmonté d'un ambulacre fermé que décoraient extérieurement des statues et fermait lui-même la cour du côté gauche »⁶³ (*Chronicon Hannoniense*, p. 554). Citant J. Hocq (*Bonne-Espérance et ses souvenirs*, 1899, p. 14), le chanoine Grégoire rapporte que « la porte en pierre qui sépare la cour d'entrée de la cour des élèves est sans doute un reste de cet édifice ; elle porte encore le blason de l'abbé de Felleries »⁶⁴. Nous avons rencontré des difficultés pour localiser le lieu de ce déplacement. Il conviendrait de mener plus loin la réflexion.

La Vierge possédait en fait, en plus de l'abbatiale, une chapelle spéciale, la « Chapelle du *Salve* », où les chanoines lui adressaient des hommages du XIII^e au XVIII^e s. « C'est à ce sanctuaire qu'on célébrait la messe quotidienne de l'Ordre en l'honneur de la Sainte Vierge. De là, son nom ; la messe ordinaire de la Vierge commençant par ces mots : *Salve Sancta Parens*, on l'appela la Chapelle du *Salve* » (voir *Chronicon Hannoniense*, p. 212)⁶⁵.

⁶¹ GRÉGOIRE 1905, p. 14.

⁶² GRÉGOIRE 1905, p. 14.

⁶³ GRÉGOIRE 1905, p. 14.

⁶⁴ GRÉGOIRE 1905, p. 14.

⁶⁵ GRÉGOIRE 1905, p. 14.

Conclusion

Pour conclure, nous espérons avoir contribué à une meilleure connaissance du culte de Notre-Dame de Bonne-Espérance, et ce faisant, de l'histoire de l'abbaye. Il est souhaitable que notre travail marque une avancée intéressante dans le domaine de l'histoire ecclésiastique du Hainaut.

Après avoir planté le décor en dressant une brève histoire de l'abbaye et du culte marial local, nous avons posé des jalons pour une étude plus étendue de la figure de Philippe Brasseur, mais aussi en vue de recherches plus larges concernant les 13 anciennes abbayes du Comté de Hainaut. Nous avons également averti le lecteur sur les intentions de l'auteur. De plus, nous avons, pour la première fois, établi un plan détaillé de l'opuscule dont est tiré le texte au centre de cette étude, afin d'expliquer l'articulation entre ses différentes parties. Nous avons décrit scrupuleusement et identifié les témoins que nous avons pu consulter, et nous avons proposé de nouvelles hypothèses quant à leur origine ou leur histoire. Par ailleurs, nous avons exposé et expliqué le contenu du texte étudié.

Ensuite, nous avons fourni la première édition moderne et la première traduction intégrale du *Poème à la gloire de Bonne-Espérance*, la source la plus importante et la plus ancienne concernant le culte et la statue de Notre-Dame de Bonne-Espérance, qui est également une des deux seules sources à ce sujet. Cette édition-traduction a été réalisée selon une méthode indiquée dans une introduction philologique. Nous espérons avoir proposé une traduction à la fois proche du texte original et élégante dans sa formulation.

Par après, en vue d'éclairer certains passages de l'opuscule de Brasseur ou de réexaminer des faits qu'il évoque, nous sommes revenu sur trois éléments significatifs présents dans le texte et nous avons replacé les faits relatés et les édifices ou les objets décrits dans leur cadre historique. Ainsi, nous avons indiqué ce que nous apprennent les sources sur le contexte, les moyens engagés et les motifs d'intérêt qui ont caractérisé le culte marial et la dévotion à la Vierge dans nos pays au temps des Archiducs. Nous avons détaillé quels types d'hommages les puissants, en l'occurrence, les Comtes ou les Papes, ont adressé à Notre-Dame de Bonne-Espérance. En outre, nous nous sommes interrogé à propos de la localisation et la fonction de la Chapelle du *Salve*. Il ressort de cette confrontation des données historiques une vision enrichie et augmentée des conditions du culte marial à Bonne-Espérance au fil des siècles.

Enfin, nous espérons que l'on ne manquera pas de ressentir à la lecture de ce modeste travail quelque sentiment d'admiration ou de vertige devant la pérennité de Bonne-Espérance, voire quelque frisson suscité par le défilé des siècles en un même lieu dédié à la Mère par excellence, Marie.